FORMULE 9

AVIS DE SUSPENSION D'UN ORDRE DE PAIEMENT

(Loi sur l'exécution des ordonnances de soutien, L.N.-B. 2005, c.S-15.5, art.17(6)b))

	N ^o du dossier de la cour
	Nº du dossier du SOSF
DESTINATAIRE :	
SACHEZ QUE :	
L'ordre de paiement daté du, qui vous enjoint dues au payeur et exigibles par celui-ci et de nances de soutien, est suspendue à compter de la présente date	e les faire parvenir au directeur de l'exécution des ordon-
 mencer à déduire les sommes de façon périodique e nances de soutien, conformément aux conditions de vous receviez un ordre de paiement modifié, vous re 	ecommencerez alors à déduire les sommes de façon pério- on des ordonnances de soutien, conformément aux condi-
Si l'emploi du payeur change, vous devez en informer le direc	cteur sans délai par écrit à l'adresse suivante :
Fait le 20	
Directeur de l'exécution des ordonnances de soutien	